

## Postulat

### **Après le peuple, le Grand Conseil ... le Conseil d'Etat aura-t-il enfin une politique énergétique en faveur des renouvelables**

Par le présent postulat les soussignés demandent au Conseil d'Etat de présenter un véritable plan d'action permettant de développer considérablement les énergies renouvelables afin de pouvoir, à terme, se passer des énergies qui ne le sont pas.

Le 29 novembre 2009, le peuple vaudois s'exprimait très clairement à près des deux tiers (64,35 %) contre le préavis positif à la prolongation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg. Le vote des vaudois pour dire non au nucléaire et à une énergie qui laisse aux générations futures des déchets radioactifs dont ils ne seront que faire, doit être utilisé comme un tremplin par le Conseil d'Etat afin de tirer un trait définitif sur le nucléaire, conformément à l'article 56 al 4 de la Constitution vaudoise : « [L'Etat et les communes] collaborent aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire »

Le 16 décembre 2009, le Grand Conseil vaudois s'exprimait également en faveur des énergies renouvelables en acceptant en troisième et définitif débat un montant supplémentaire d'un million de francs pour les développer. Le Grand Conseil vaudois a ainsi donné un signe fort en faveur d'une politique énergétique responsable. Le Conseil d'Etat sera donc amené à présenter dans l'année à venir une véritable politique en la matière.

Par ailleurs, le Sommet de Copenhague qui est sur le point de s'achever a été l'occasion de mettre en lumière les problèmes de CO2 liés à la production d'énergies basées sur des ressources pétrolières, gazières ou de charbon. Ces problèmes auront des conséquences, non seulement pour les pays côtiers ou ceux qui manquent d'eau potable, mais également pour la Suisse. Les inondations, les torrents de boue des années 2005 et suivantes en sont la preuve. Les risques liés au dérèglement climatique touchent aussi la Suisse et notre canton de Vaud. Le Sommet de Copenhague a montré l'urgence d'agir pour diminuer drastiquement les gaz à effet de serre.

Le Conseil d'Etat est donc invité sur la base de la décision du peuple du 29 novembre 09, du vote du Grand Conseil du 16 décembre 2009 et de l'urgence climatique largement reconnue lors du Sommet de Copenhague à présenter un véritable plan d'action en faveur des énergies renouvelables. Nous rappelons que le Grand Conseil attend toujours la réponse au postulat de Mme Métraux sur le plan directeur cantonal éolien. Ce plan devrait intégrer des objectifs permettant à terme de se passer des énergies non renouvelables. La réponse au postulat de M. Venizelos pour l'inscription dans la loi d'une conception cantonale en matière d'énergie (renvoyé au CE le 3 novembre 2009) étant un des premiers stades

Lausanne, le 16 décembre 2009

Yves Ferrari



Béatrice Métraux

Vassilis Venizelos